



RAPPORT MORAL

EXERCICE 2013

&

PERSPECTIVES 2014

Jean-Claude Carballes, Président

14 juin 2014

J'ai le plaisir de présenter mon rapport moral relatif à l'exercice 2013 et aux perspectives 2014 de notre association. Comme vous le savez notre association est née de la fusion par absorption de l'Apetreimc par le GIMC en 2013 et s'est dotée d'un nouveau nom ENVOLUDIA en janvier 2014. Le trésorier vous présentera son rapport financier. Il porte sur l'exercice 2013 de l'association fusionnée GIMC-Apetreimc. Le rapport du commissaire aux comptes vous sera ensuite communiqué.

RAPPORT MORAL

Dans ce rapport je m'attacherai à présenter la fusion très réussie du GIMC et de l'Apetreimc, l'organisation de notre nouvelle association, quelques éléments sur notre fonctionnement associatif et sur celui des établissements. Je développerai les projets importants de création et de modification d'établissements.

1. Fusion GIMC - Apetreimc

Le point essentiel en 2013 a été la fusion entre le GIMC et l'APETREIMC.

Première étape, le GIMC a en juillet 2012 pris en charge à sa demande la gestion de l'APETREIMC.

Un comité de pilotage a été mis en place qui après analyse a recommandé une fusion des 2 associations sous forme d'une fusion-absorption.

Les statuts, le règlement général de fonctionnement ont été adaptés.

Un traité de fusion a été rédigé puis validé sans modification par les AG des 2 associations en juin 2013.

L'APETREIMC a été officiellement dissoute, le GIMC reprenant la totalité de son activité au 1^{er} juillet 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013 pour le plan comptable. Les adhérents de l'APETREIMC sont devenus adhérents du GIMC, renommé à cette même date GIMC-Apetreimc.

Le siège social est celui du GIMC avec ses locaux situés à Saint-Mandé.

Un conseil d'administration renforcé a été mis en place, constitué d'administrateurs issus des 2 associations et un bureau a été formé.

Le 4 janvier 2014 une AG convoquée spécifiquement a adopté le nouveau nom « ENVOLUDIA » que lui proposait le conseil d'administration.

2. Gouvernance, organisation d'Envoludia

Un mode opératoire a été mis en place depuis la fusion avec des réunions mensuelles du bureau et trois réunions du nouveau conseil d'administration au 2^{ème} semestre 2013.

Une feuille de route pour les 18 mois à venir a été mise en place au CA d'octobre 2013 qui concerne les projets de création et de modification d'établissements, la problématique de l'accompagnement des personnes accueillies dans nos établissements (qui accueillons-nous et comment), la politique petite enfance, la révision de certains textes fondateurs (projet associatif, règlement général de fonctionnement), la collaboration associative, la politique de communication et les moyens supports, la gestion administrative et financière.

Parmi les réflexions en cours signalons celles autour du pôle petite enfance qui connaît une croissance importante en quelques années : comment faire évoluer le modèle initial pour en faire perdurer les éléments essentiels (mixité entre enfants valides et enfants handicapés, détection précoce du handicap, couplage thérapeutique fort) à l'origine de son efficacité.

La désignation des administrateurs en charge de fonctions spécifiques (référénts d'établissements, relations familles, commission patrimoine-finance, administrateurs dans les associations partenaires, mécénat, communication...) a été précisée.

Des modifications significatives ont été ou vont être apportées. Après la démission du conseil d'administration de Laurence Hyvernât en septembre dernier, Yves Fourmigué a accepté de prendre la fonction de vice-président.

Pierre Pajani qui avait accepté d'assurer provisoirement la fonction de trésorier sera remplacé après l'AG par Emilien Brel. Yves Rebuël gardera la fonction de trésorier adjoint.

Daniel Bouvet a lui accepté de prendre la fonction de secrétaire assisté par Claire Khougazian, secrétaire-adjointe.

Sous la forte impulsion du directeur général, Michel Marciset, l'effort important engagé en gestion administrative (nouveau logiciel, externalisation de l'informatique) et budgétaire (centralisation des fonctions budgets, payes...) a été poursuivi avec succès. Une nouvelle organisation a été mise en place, la modernisation des outils informatiques poursuivie.

L'absorption administrative et comptable de l'Apetreimc s'est passée dans un temps record, basée sur l'utilisation des moyens du GIMC.

Une responsable des ressources humaines, Madame Amélie Charles, est arrivée en janvier 2014.

La « paix sociale » est établie par des relations respectueuses et détendues avec les organisations représentatives du personnel.

De même la participation des directeurs à la définition et au suivi de la politique associative se poursuit avec notamment la responsabilité qu'ils prennent dans la coordination « d'actions transversales ».

Pilotées par Christelle Lefèvre, les opérations d'évaluation interne ont été terminées dans l'ensemble des établissements du GIMC et l'évaluation externe a été engagée.

Pour la première fois en janvier 2013, une cérémonie de présentation des vœux a été organisée à l'invitation commune du conseil d'administration et du comité d'entreprise. Elle a été renouvelée avec beaucoup de succès en 2014. Les salariés avec plus de 20 années de présence dans l'association ont été mis à l'honneur.

Enfin signalons, que cette fois, la vente de la Maison familiale de Plan-la-Croix à Faucon-de-Barcelonnette dans les Alpes-de-Haute-Provence est bien engagée et devrait être formalisée dans les prochains jours.

3. Fonctionnement associatif.

Partenariat associatif.

La collaboration avec d'autres associations reste pour nous un axe important de relation et de connaissance du milieu médico-social. Elle s'est développée en 2013 et plus encore depuis la fusion.

Nous participons activement aux travaux de la Fédération des Associations d'IMC (FFAIMC) dont le rôle est important en termes de lobbying. J'y suis administrateur et Michel Marciset conseiller technique épaulé la présidente Michèle Baron auprès du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

Nous poursuivons nos collaborations avec certaines associations membres de la FFAIMC en termes de bonnes pratiques. Une collaboration plus formalisée a été établie avec l'AAIMC de Champagne Ardenne pour les évaluations externes et avec Cap'devant ex ARIMC Ile de France, association francilienne, dans plusieurs domaines selon un protocole écrit.

Nous participons aussi en tant qu'administrateurs aux associations dont l'Apetreimc était membre fondateur, à savoir l'Institut Motricité Cérébrale dans le domaine de la formation et la Fondation Motrice dans celui de la recherche.

Par ailleurs je représente la FFAIMC au Comité Handas de l'APF et Yves Fourmigué est administrateur de SAIS 92.

Communication.

Yves Reuel a proposé un plan de communication qu'il coordonne.

Une action importante a été de doter notre association d'un nouveau nom, d'un nouveau logo et de mettre en place tous les éléments supports (papier à lettre...).

Une autre action a été de créer un journal associatif qui succède aux Infos du Dauphin et à Diapason. Piloté par Jean-Pierre Auger le premier numéro d' « Envoludia infos » est paru en avril 2014 et a été distribué largement notamment à tous les adhérents.

Enfin un nouveau site très complet (<http://envoludia.org>) vous est maintenant proposé. J'espère qu'il répondra à vos attentes. Cette première version a vocation à évoluer. J'attends vos remarques et suggestions.

Mécénat.

Dans le contexte économique actuel et du fait aussi des particularités du pôle petite enfance, cette activité est une nécessité absolue.

Coordonné par Claire Khougazian en tant qu'administratrice, un objectif ambitieux a été fixé à Claire Convert, programme qu'elle mène avec beaucoup d'efficacité. Un nouveau logiciel spécialisé a été recherché qui devrait être prochainement opérationnel.

4. Etablissements.

Le plus important, la qualité d'accompagnement, est satisfaisante. Un nouveau questionnaire de satisfaction a ou va être renvoyé aux familles, après la première édition de 2012.

Une réorganisation administrative et managériale a été engagée en 2013 et se poursuit en 2014. Le nombre de directeurs a diminué (5 pour 16 sites) mais ils sont désormais assistés sur chaque site par des adjoints de direction ou chefs de service responsables de la mise en œuvre du projet d'établissement sur leur site et du contact quotidien avec les résidents et les familles. Chaque directeur assure en parallèle un certain nombre de fonctions transversales pour tous. Pour la gestion de leur personnel ils peuvent depuis janvier 2014 s'appuyer sur la responsable ressources humaines.

L'effort de qualification et de formation des salariés se poursuit.

Au plan administratif les différents documents réglementaires sont réalisés ou actualisés.

Les budgets de fonctionnement sont à l'équilibre.

Pour les éléments spécifiques à chaque établissement je vous renvoie au rapport d'activité rédigé séparément. Vous pouvez le consulter. Si vous avez des questions les directeurs sont dans la salle et pourront répondre à vos questions.

5. Créations et modifications d'établissements

Petite enfance.

Deux projets EAJE (établissements pour l'accueil de jeunes enfants) avaient été lancés par l'Apetreimc à Paris (14^{ème} et 15^{ème} arrondissements), pour lesquels, si l'assemblée générale en est d'accord, l'association sera gestionnaire, leurs locaux étant construits par un bailleur social.

1. Les Bambini, crèche de 64 enfants dont 13 porteurs d'un handicap. Avec 23 ETP (équivalent temps plein), le ratio d'encadrement sera plus faible que dans les EAJE existants. C'est l'association qui sera chargée du recrutement des enfants. Le projet d'établissement est en cours de préparation.

L'ouverture initialement prévue en septembre 2014 est reportée à janvier 2015.

Le recrutement du responsable (infirmière puéricultrice) sera lancé en septembre/octobre.

2. Lourmel, établissement multi-accueil de 20 places dont 3 pour enfants handicapés prévue pour le printemps 2015. Une réflexion sur la coordination avec Trotte-Lapins, établissement voisin et qui souffre d'un manque de place, devra être menée.

Enfance - adolescence

IME en externat à Stains en Seine-Saint-Denis

Envoludia a répondu en décembre 2013 à un appel à projet de l'ARS pour la création d'un institut médico-éducatif (IME) en externat pour 35 enfants et adolescents polyhandicapés.

Une équipe mixte, professionnels et administrateurs, a préparé une réponse très performante. Envoludia a remporté l'appel à projet devant 3 autres associations importantes. Toutes nos félicitations à l'équipe. L'arrêté nous confiant la gestion de l'établissement sortira en juin 2014 pour une ouverture prévue au 2^{ème} semestre 2016. A priori le budget de fonctionnement sera de 2 540 K€.

Quelques points forts nous ont valu ce succès :

- La possibilité d'accueils séquentiels, surtout pour les plus jeunes. Concrètement, des tournées supplémentaires à celles organisées à horaires fixes matin et soir seront assurées par les personnels de l'IME, qui disposeront de deux véhicules à cet effet.
- Des amplitudes d'accueil modulables en journée et durant la semaine.
- Garantir aux usagers de l'établissement un temps de trajet limité,
- Une permanence d'accueil et de prise en charge durant toute l'année par couplage avec l'IEM de Saint-Ouen, à moins de 10 km – les deux établissements permettant d'assurer une continuité de fonctionnement et de mise en œuvre des projets de chaque enfant.
- Un renforcement en personnel thérapeutique et d'accompagnement,
- L'utilisation des nouvelles technologies sera privilégiée,
- Une participation sollicitée et encouragée des parents. Ils pourront participer à l'accompagnement de leur enfant, voire même à des animations d'activités dans la classe.
- Comme à l'école avec la maternelle, le primaire et le collège, l'IME est organisé en trois pôles en fonction de l'âge des enfants. situés dans trois bâtiments bien distincts avec chacun ses propres locaux et ses aires de jeux et de jardins.

Adultes

Deux projets sont en cours :

- la création d'une MAS (maison d'accueil spécialisée)/FAM (foyer d'accueil médicalisé) pour adultes à Aubervilliers avec la relocalisation dans ces locaux du centre de jour de Noisy-le-Grand,
- le déménagement du site de la rue Vigier du foyer Jacques Cœur à Savigny-sur-Orge.

MAS/FAM Aubervilliers : Ce projet a déjà été largement décrit dans la précédente AG. Rappelons simplement qu'il sera situé en centre ville d'Aubervilliers sur l'ancien site de la clinique de l'Orangerie au 23 rue des Noyers et ce dans le cadre d'une importante opération de restructuration du centre ville.

Il accueillera **44 personnes adultes IMC dépendantes et polyhandicapées avec troubles moteurs prédominants** réparties en 16 places MAS et 28 places FAM, les fonctionnements MAS et FAM étant indifférenciés.

Il offrira :

- 12 places en internat,
- 12 places alternant par moitié l'internat et l'externat une semaine sur deux,
- 20 places en centre de jour (relocalisation du centre de jour de Noisy-le-Grand).

L'arrêté d'ouverture commun du département et de l'ARS a été signé avec un budget annuel de fonctionnement autorisé de 3 200 K€ correspondant à 53,16 ETP (équivalent temps plein).

Le portage immobilier de cette opération a été confié à un bailleur social, France Habitation, qui louera les locaux une fois aménagés à Envoludia. Des subventions du département, de la région, de la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)((comité d'entraide aux français rapatriés) ont été obtenues qui permettent de nous inscrire dans un coût de loyer compatible avec le budget de fonctionnement accordé.

Les plans ont été réalisés, le permis de construire déposé.

L'opération sera couplée à la construction en vis-à-vis d'un bâtiment de logements pour l'association CEFR ce qui a généré quelques retards.

A priori la livraison devrait se faire en septembre 2016.

Relocalisation et requalification en FAM du site Vigier du foyer Jacques-Cœur.

Le foyer Jacques Cœur à Savigny-sur-Orge est réparti sur deux sites. Si celui de la rue Jacques-Cœur, moyennant quelques aménagements, ne pose pas de problème, il n'en va pas de même de celui de la rue Vigier que sa disposition en étages par demi-niveaux et la vétusté de ses équipements (ascenseurs, cuisine...) rend très difficile à vivre. Son coût d'entretien devient par ailleurs élevé. Il est nécessaire d'envisager son déménagement à court ou moyen terme.

En 2013 des opportunités de relocalisation et de diversification des conditions d'accueil du site de la rue Vigier se sont faites jour à travers 2 opérations complémentaires :

1. Début 2013 avec le soutien de la mairie a été engagé un projet de **relocalisation d'une unité de vie de 9 places organisée sous la forme d'appartements** partagés en rez-de-chaussée d'un nouveau programme locatif à Savigny-sur-Orge pour les résidents les plus socialement autonomes.

Les neuf résidents seraient accompagnés par une équipe de treize professionnels (dont deux veilleurs), soit exactement le même ratio d'accompagnement que sur le foyer de vie. Les soins seraient assurés par le personnel soignant de l'établissement.

Le choix des neuf résidents concernés se fera sur le principe du volontariat et des capacités d'autonomies (intellectuelles et motrices).

Les loyers seraient financés via l'ALS (allocation logement solidarité).

2. A l'automne 2013 s'est faite jour une opportunité de **reconstruction d'un nouveau bâtiment** aux normes et conceptions actuelles à **Morangis** sur une partie d'une parcelle de 9 000 m² avec l'assentiment de la ville de Morangis et du conseil général.

Le bâtiment de la rue Vigier et son terrain, bien situé en terme de projet résidentiel, seraient vendus ce qui générerait une soulte à prendre en compte dans l'équilibre financier de l'opération.

Cette opération serait portée par un bailleur social (France Habitation) avec lequel l'association réalise actuellement son projet de MAS-FAM à Aubervilliers.

Pour des raisons d'organisation et de rationalisation de fonctionnement et donc de coût budgétaire, une extension modérée de 7 places supplémentaires serait envisagée, faisant passer la capacité hors appartements de 25 à 32 résidents. S'y ajouteraient 4 chambres supplémentaires pour permettre la rotation des résidents en accueil temporaire dans les Alpes-de-Haute-Provence. Ces chambres pourraient aussi servir à l'accueil temporaire.

Il en résulterait un projet de 6 unités de vie résidentielles de 6 chambres chacune, communiquant deux par deux pour des raisons de fonctionnement, en termes de personnel notamment. Outre les unités de vie, figureraient dans ce bâtiment des salles d'activité, l'ensemble des locaux professionnels et techniques nécessaires, ainsi que la lingerie et la cuisine centrale pour les 3 sites de l'établissement.

Cette opération de diversification-relocalisation trouverait son équilibre financier avec la médicalisation en FAM de l'établissement.

En effet bien qu'entièrement financé par le conseil général, cet établissement a dès son ouverture bénéficié d'un nombre important de personnels paramédicaux et médicaux, eu égard à la nature et la lourdeur du handicap de ses résidents. Une telle situation correspond plus à une structure foyer d'accueil médicalisé (FAM) que foyer de vie. Dans un FAM le financement des personnels médicaux et paramédicaux est assuré par l'ARS. Avec une transformation foyer de vie en FAM l'économie ainsi réalisée par le conseil général lui permettrait de prendre en charge le loyer du nouveau bâtiment.

Rappelons qu'en septembre 2010, après d'importants travaux de réhabilitation, le site le plus ancien, celui de la rue Jacques-Cœur, avait été requalifié en FAM.

Il s'agirait de faire la même opération pour le site de la rue Vigier.

C'est à ce titre que l'association a rencontré le conseil général fin 2012 et la délégation territoriale de l'ARS début 2013, lesquels ont fait part de leur accord de principe pour une médicalisation de cet établissement sous réserve que l'ARS obtienne les crédits nécessaires.

Si les négociations aboutissent les nouveaux locaux pourraient être opérationnels au 2^{ème} semestre 2016.

CONCLUSION

L'année 2013 s'est traduite par la fusion GIMC – Apetreimc. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour Envoludia avec plusieurs projets en cours. Tout ne sera pas simple avec le durcissement des conditions économiques mais le succès remporté pour l'appel à projet est un signe très encourageant pour le futur.

La qualité de nos équipes, un esprit de solidarité entre établissements, une situation budgétaire saine, sont autant d'éléments qui permettent de regarder l'avenir avec optimisme.

Cette année encore je fais appel à votre soutien actif. Nous aurons besoin de forces vives pour nous aider dans nos actions. Nous comptons sur vous tous.

A cet instant, je voudrais honorer la mémoire de Pierre Gourdon qui nous a quittés récemment. Homme de conviction il a beaucoup donné au GIMC notamment en tant que secrétaire général. Au revoir Monsieur Gourdon.

Avant le vote des résolutions je dois annoncer le départ de plusieurs administrateurs. Michel Brion qui assurait la gestion associative va quitter le conseil en juin après avoir beaucoup donné notamment comme trésorier pendant 10 années. Il restera expert bénévole auprès de l'association. Nous devons tous chaleureusement le remercier.

Claude Lion et Hélène Baron-Bual très pris par leurs occupations professionnelles n'ont pas souhaité renouveler leur mandat d'administrateurs. Claude a lui aussi accepté de continuer à nous aider en tant qu'expert. Merci à lui.

REMERCIEMENTS

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans adresser un merci chaleureux à tous ceux sans qui notre association ne serait rien et ne pourrait rien faire.

- Merci à tous les administrateurs qui m'ont apporté un soutien efficace et sans faille.
- Merci à toutes nos équipes, nos professionnels compétents et motivés.
- Merci à toutes les personnes extérieures, les organismes de contrôle et de tarification, les élus, les simples particuliers, les généreux donateurs, et bien sûr tous les bénévoles si dévoués et précieux.

Jean-Claude CARBALLE
Président